Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 057-215705633-20250325-DCM17_2025-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT

de la MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars à vingt heures le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation
14/03/2025

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie –BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André -GOBILLOT Matthieu - URBAN Michel - TROSZCZYNSKI Céline
Absents excusés : BENOIT Pierre - ZIPPEL Florianne
Nombre de Procuration : 0

DCM 17/2025 : TRAVAUX DE VOIRIE SUR RD4 – TRAVERSEE DU VILLAGE.

Le premier adjoint informe le conseil municipal que le Conseil Départemental a inscrit à son programme 2025 la réfection de la couche de roulement de la RD4 en traversée de village. A noter que ce programme n'est pas encore validé.

L'UTT Metz-Orne, qui suit ce dossier, a demandé à la commune de Raville, en cas de réalisation de ces travaux de réaliser des travaux obligatoires et a également soumis d'autres travaux, non-obligatoires, mais conseillés pour la pérennité des enrobés.

Travaux obligatoires :

- Reprise d'une bordure et d'un avaloir au niveau du pont de la Nied

Travaux conseillés :

- Reprise accotement par mise en place de bordures à l'entrée du village avant pont de la Nied, au niveau du parking de la borne à verre
- Reprise accotement par mise en place de bordures sur rue des 3 cantons, côté gauche en allant vers Servigny-lès-Raville, du croisement avec rue de Plappecourt jusqu'à l'école.

Le premier adjoint présente un devis, propose de valider les travaux ci-dessous et d'autoriser monsieur le maire à engager ces travaux après demande d'un second devis.

Travaux envisagés :

- Reprise d'une bordure et d'un avaloir au niveau du pont de la Nied
- Reprise accotement par mise en place de bordures à l'entrée du village avant pont de la Nied, au niveau du parking de la borne à verre
- Reprise accotement par mise en place de bordures sur rue des 3 cantons, côté gauche en allant vers Servigny-lès-Raville, du croisement avec rue de Plappecourt jusqu'à l'école.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité POUR cette proposition.

Fait à RAVILLE, le 25 mars 2025
conforme au registre
« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN

MAIRIE DE RAVILLE (Moselle)

La secrétaire de séance
Marie-Pierre CHLOUP SURMELY